

LYON VALLÉE DE LA CHIMIE 1853 - 2023

Une plateforme historique tournée vers un avenir industriel décarboné
et circulaire



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

3 **Éditos**

6 **1. Lyon Vallée de la Chimie, territoire d'industrie depuis 170 ans**

- 6 1850 – 1930 > LE BERCEAU DE LA CHIMIE
- 7 ANNÉES 1960 > L'AMÉNAGEMENT DE LA PLUS ANCIENNE PLATEFORME INDUSTRIELLE FRANÇAISE
- 8 DEPUIS LES ANNÉES 2000 > UN PROJET STRATÉGIQUE DE TERRITOIRE

12 **2. Lyon Vallée de la Chimie : territoire d'innovation au service de la transition**

- 12 PLUS DE 700 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS EN DIX ANS
- 15 UN PROJET AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE 2020-2026 DE LA MÉTROPOLE DE LYON
- 17 UN AMBASSADEUR DU MANIFESTE POUR L'INDUSTRIE QUI SE TRANSFORME ET S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT

18 **3. Lyon Vallée de la Chimie, territoire moteur de la décarbonation de l'industrie**

- 18 UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE INÉDITE : LE PACTE POUR L'IMPACT 2023-2030
- 19 DÉJÀ UNE QUARANTAINE DE SIGNATAIRES ET DES INDUSTRIELS ENGAGÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE
- 21 FOCUS SUR CINQ NOUVEAUX PROJETS AMBITIEUX AU SERVICE DE L'INDUSTRIE RESPONSABLE ET À IMPACT

Éditos



Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon

L'industrie se trouve aujourd'hui à un tournant. La baisse d'activité due à la pandémie, couplée aux tensions

sur les approvisionnements et à une situation énergétique fragilisée, a soulevé une réflexion sur l'avenir d'un secteur clé de notre territoire. Au-delà d'un enjeu de souveraineté industrielle, les contraintes durables causées par le dérèglement climatique nous appellent à engager un processus de transition de nos modes de production, sources importantes de gaz à effet de serre et de risques pour le vivant. Ainsi la politique de réindustrialisation portée par le gouvernement - en cohérence avec la stratégie industrielle de la Métropole de Lyon - constitue un levier important pour décarboner le parc industriel existant et accueillir des entreprises productives innovantes au service de la transition écologique. La loi Industrie Verte adoptée en juillet dernier est une première pierre



Emeline Baume,
Vice-présidente déléguée à l'Économie, l'Emploi, le Commerce, le Numérique et la Commande publique

La crise sanitaire et économique que nous avons traversée en

est une preuve irréfutable : le fonctionnement actuel de l'économie n'est pas en cohérence avec les limites planétaires et s'effectue au détriment des habitants. Les délocalisations d'industries en chaîne, la vulnérabilité de nombreux emplois et la nécessité de rendre la filière plus attractive sont des constats qui doivent nous pousser à agir. Seuls 41% des biens manufacturés consommés par les Français sont fabriqués dans notre pays alors même que nous possédons des savoir-faire et des talents qui n'attendent qu'à être pourvus d'un emploi qui les valorisent. Lyon Vallée de la Chimie est un site industriel historique de notre territoire. Témoin des différentes évolutions techniques et technologiques, la Métropole de Lyon s'engage à accompagner sa transformation. En effet, le respect de nos limites planétaires n'est plus qu'un

pour édifier une politique de réindustrialisation plus respectueuse de l'environnement. Nous regrettons toutefois son manque d'ambition en matière de foncier, d'économie circulaire ainsi que sur les questions essentielles de santé environnementale, des enjeux pourtant majeurs qui sont trop souvent oubliés. Nous sommes convaincus que Lyon Vallée de la Chimie peut être une plateforme motrice de cette transition. Pour cela, il nous faut poursuivre la création de synergies sur le territoire - facteur déterminant de la réussite de toute politique - à l'image de notre Manifeste pour une industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement qui fédère aujourd'hui 140 entreprises industrielles signataires. Nous encourageons et accompagnons cette dynamique plus que jamais avec notre stratégie industrielle et notre mission dédiée. Les 170 ans de la Vallée sont marqués par le lancement du «Pacte pour l'impact 2023-2030» qui réimpulse l'ambition bas-carbone grâce à l'engagement de plus de 40 industriels pragmatiques. Nous nous réjouissons de débiter ce nouveau projet partenarial ambitieux et structurant pour l'avenir de l'industrie et du territoire..

simple paramètre à intégrer dans les processus de production mais bien une finalité à part entière, en réponse aux défis auxquels les entreprises de toutes tailles sont confrontées : raréfaction des ressources (y compris humaines), hausse des températures, électrification des usages, stress hydrique, etc. Cette transformation ne peut être réalisée que si les acteurs industriels sont convaincus des constats, des risques encourus et de l'urgence à s'engager ensemble (habitants, salariés, dirigeants, élus) sur cette voie. La stratégie économique 2020-2026 de la Métropole de Lyon vise à accompagner ces évolutions grâce à divers outils parmi lesquels un outil de financement tel que le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain qui s'élève à 70 millions d'euros et l'outil de mesure d'impact global (carbone, social, économique) Kelimpact. Nous avons également à ce titre élargi la gouvernance du Pacte pour l'impact 2023-2030 afin d'associer tous les acteurs agrégés autour de Lyon Vallée de la Chimie et de converger ensemble vers les objectifs fixés par la Loi Climat et Résilience, dont la mobilisation du foncier pour un tissu industriel renouvelé et l'attractivité juste du secteur seront des leviers majeurs.





1. Lyon Vallée de la Chimie, territoire d'industrie depuis 170 ans

1850 – 1930 > LE BERCEAU DE LA CHIMIE

«L'espace occupé par l'actuelle Lyon Vallée de la Chimie était peu peuplé avant le milieu du XIXe siècle. Sur la rive gauche, n'apparaissent, sur le cadastre napoléonien, pour le hameau de Sans-Fond, Saint-Fond(s) ou Saint-Font (orthographe fluctuante), commune de Vénissieu(x), que quelques habitations le long de la route de Lyon à Marseille dans le prolongement de l'actuelle route de Vienne.

Le territoire jusqu'au Rhône, avec les lieux-dits La ou Les Rivière(s) et Les Brot(t)eaux, était constitué de médiocres terres inondables remplies de gravier caillouteux, en partie en broussailles ou en bois, qui appartenaient à plusieurs gros propriétaires fonciers, souvent lyonnais. On ne relève la présence que d'une seule ferme, d'un moulin sur le fleuve et de deux tuileries.»

Hervé Joly, Historien des entreprises au CNRS, et spécialiste de l'industrie chimique en France

Avant le rattachement de Vénissieux de l'Isère au Rhône en 1852, une première petite fabrique de produits chimiques appartenant à un certain Gonnet, produisant du sel de soude, s'était installée en bord du fleuve. En 1853, les frères Perret, grands industriels lyonnais, installent, dans le hameau de Saint-Fons, les premiers ateliers de fabrications de l'acide sulfurique et de ses dérivés, à partir d'un procédé de grillages de pyrites.

Cette première fabrication va permettre l'élaboration d'une nouvelle chimie, celle des produits pharmaceutiques, des colorants mais aussi des arômes et des textiles synthétiques. C'est la naissance de cette grande zone industrielle chimique située au Sud de Lyon.

En 1859, le chimiste lyonnais François-Emanuel Verguin découvre par hasard la fuchsine, véritable révolution dans l'industrie des colorants. Cette découverte ouvre la voie à de nombreuses industries chimiques qui s'installent peu à peu le

long de la vallée du Rhône.

En 1872, Monnet et Dury implantent à l'écart de l'agglomération lyonnaise, une des premières usines chimiques françaises. Monnet-Dury devient Gilliard-Monnet et Cartier en 1886, puis la Société chimique des usines du Rhône en 1895, et enfin Rhône-Poulenc. La société, qui produit alors des teintures pour l'industrie de la soie, s'installe dans la zone marécageuse des lînes du Rhône pour mieux s'alimenter en eau. Elle se lance ensuite dans la pharmacie, avec la production de l'aspirine, mais aussi dans la production de produits chimiques pour l'industrie photographique des frères Auguste et Louis Lumière, et dans la fabrication du textile artificiel.

En 1899, la Société pour l'industrie chimique à Bâle (future Ciba) acquiert, à Saint-Fons, une usine fabriquant des colorants. En 1902, la société La Volta lyonnaise de Georges Coutagne installe à Pierre-Bénite la première usine française d'acide sulfurique anhydre pour répondre aux besoins de l'industrie des colorants. Cette usine devient Atochem, en 1983, Atofina, en 2000, puis Arkema, en 2004.

En 1928, la Société Lumière implante une usine à Feyzin pour la production de plaques photographiques, rachetée en 1960 par Ciba-Geigy.

ANNÉES 1960 > L'AMÉNAGEMENT DE LA PLUS ANCIENNE PLATEFORME INDUSTRIELLE FRANÇAISE

« En moins d'un siècle, le quasi désert dans lequel s'est implantée la chimie est devenu un territoire très urbanisé. La population a considérablement augmenté dans le secteur. Saint-Fons et les lieux-dits alentours passent de 699 habitants en 1856, 1294 en 1866, 2243 en 1876 et 2677 en 1886.

L'usine de Saint-Gobain approche le millier de salariés dans les années 1940, Rhône-Poulenc atteint 1 600 à la même époque et CIBA 600. »

Hervé Joly, Historien des entreprises au CNRS, et spécialiste de l'industrie chimique en France

Dans les années 1960, l'aménagement hydroélectrique de Pierre-Bénite par la Compagnie nationale du Rhône (CNR), permet l'extension de la zone industrielle. Le programme initial d'aménagement du Rhône établi par la CNR prévoyait un barrage situé à huit kilomètres en aval de Lyon. Mais, sa retenue ne remontant pas, en amont, le sud de l'agglomération et n'améliorant donc pas les conditions de navigation à la confluence, il lui a finalement été préféré une implantation sur la commune de Pierre-Bénite, à six kilomètres au sud de Lyon¹.

Cette implantation permettait d'une part de rendre accessible depuis la Méditerranée le

port Edouard Herriot, premier des ouvrages construits par la CNR et mis en service dès 1938, et, d'autre part, de sécuriser la liaison navigable Rhône-Saône, prémices d'une future liaison Rhône-Rhin, en établissant une retenue unique commune au Rhône et à la Saône, submergeant le vieux barrage-écluse de la Mulatière.

En 1964, Elf démarre la raffinerie de Feyzin. Construite en même temps que l'autoroute A7, qu'elle longe sur près de quatre kilomètres, elle est conçue, au départ, pour le traitement du mélange Saharien. Avec une capacité de distillation de

6 000 tonnes par jour, c'est à l'époque l'une des raffineries les plus modernes d'Europe.

Par la suite, le complexe de Feyzin s'agrandit, avec deux unités de distillation directes, et se dote d'une unité de craquage à la vapeur avec une production de 280 000 tonnes par an d'éthylène afin de fournir l'éthylène, le propylène et le butadiène, bases dans la fabrication des matières plastiques et d'autres dérivés.

Aujourd'hui détenue par Total Énergies, suite à la fusion avec Elf en 2000, cette implantation historique du géant pétrolier traite et délivre plus de 5 millions de tonnes de pétrole par an, et emploie en moyenne 600 personnes.



1. Source l'Encyclopédie de l'Énergie <https://www.encyclopedie-energie.org/amenagements-hydroelectriques-pierre-benite-et-les-groupes-bulbes/>

DEPUIS LES ANNÉES 2000 > UN PROJET STRATÉGIQUE DE TERRITOIRE

Progressivement depuis les années 1960, les fabrications et les installations sur le territoire de Lyon Vallée de la Chimie évoluent, faisant de ce territoire industriel, né il y a plus de 170 ans, le témoin et l'acteur, agile et résilient, de l'histoire industrielle française.

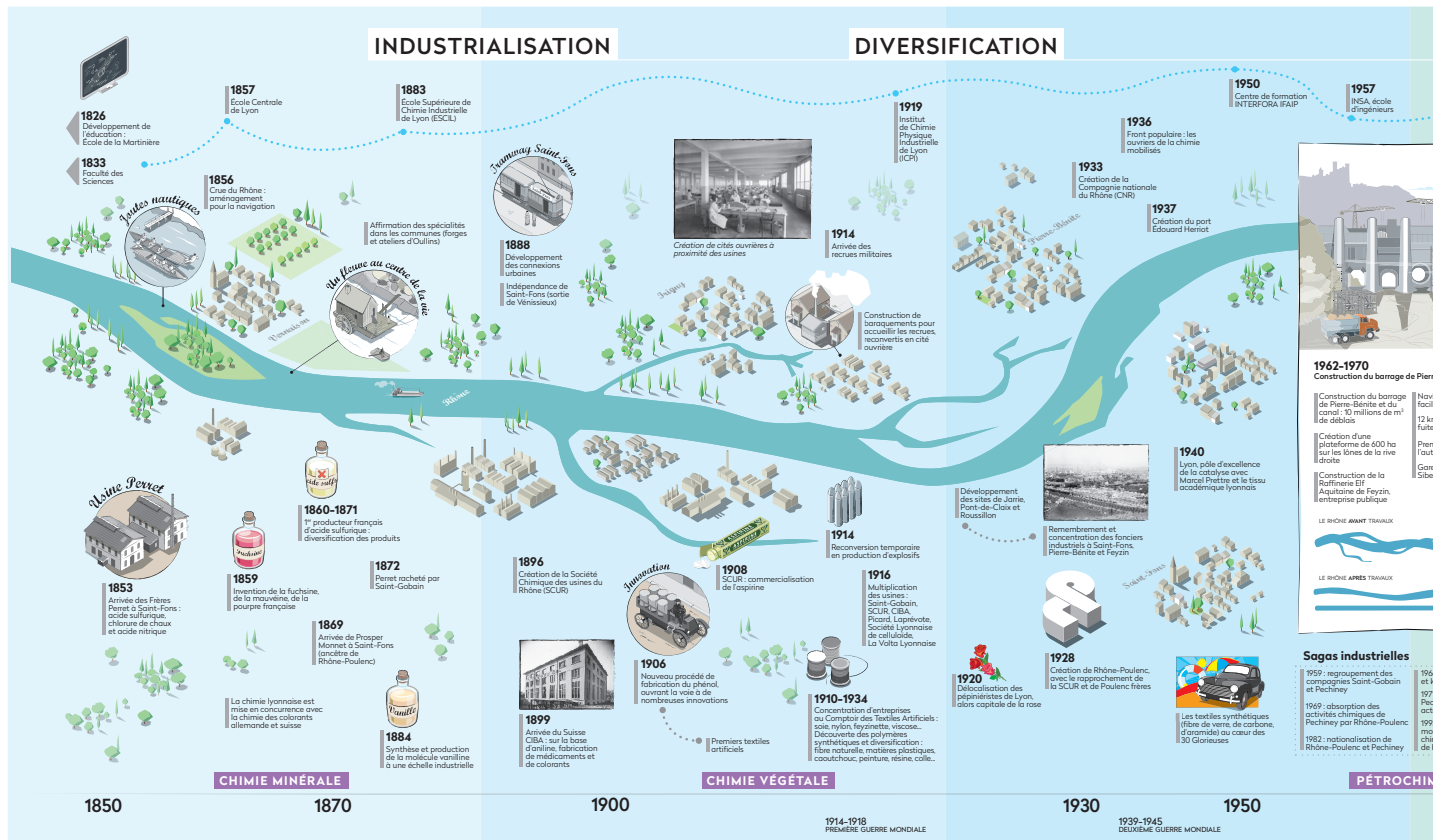
La chimie, d'abord minérale devient organique. De nouveaux produits résultants de nouvelles synthèses voient le jour : silicones, plastiques, polyamides... et font de la chimie une activité essentielle aux produits du quotidien, favorisant ainsi l'implantation et la pérennisation des sites industriels du territoire.

Au début des années 2000, alors que s'ouvre en France une vague de désindustrialisation et de délocalisation des activités industrielles, les sites de Lyon Vallée de la Chimie se redessinent, au gré des mouvements de rachats et de concentration, et les activités industrielles du territoire se recentrent sur la chimie de spécialités.

En parallèle, depuis plus de dix ans, la plateforme industrielle Lyon Vallée de la Chimie est un lieu propice à l'implantation de nouveaux acteurs et au développement de projets innovants, en lien avec l'énergie et la décarbonation de l'industrie.

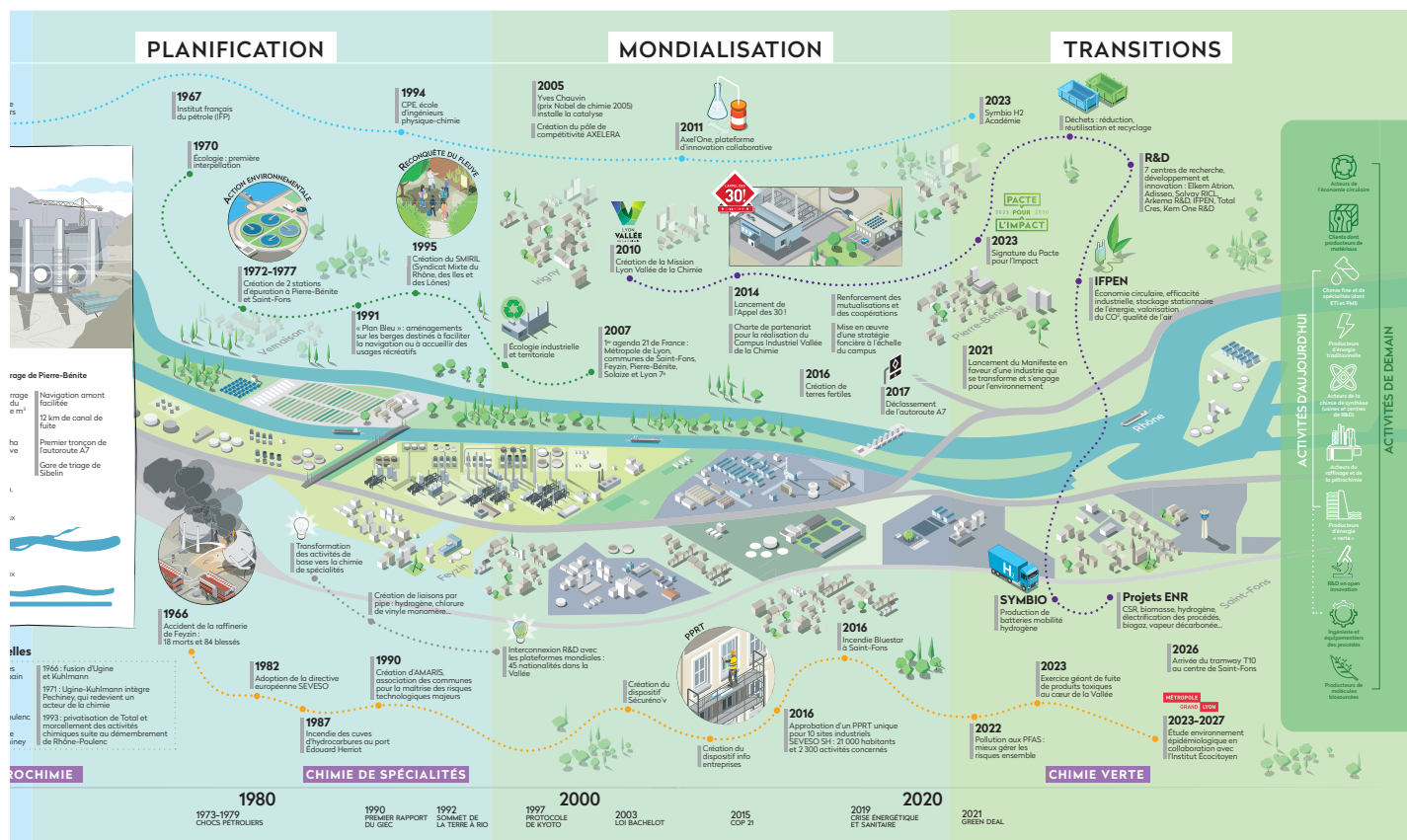
« Même si les installations sont moins denses et les entités économiques beaucoup plus éclatées, aujourd'hui, Lyon Vallée de la Chimie, plus ancienne plateforme française, reste l'une des plus importantes, après celles de la région havraise, avec 6 000 salariés. »

Hervé Joly, Historien des entreprises au CNRS, et spécialiste de l'industrie chimique en France





Scannez le QR Code ou cliquez sur le lien pour découvrir la frise historique de Lyon Vallée de la Chimie



Répartition des entreprises de Lyon Vallée de la Chimie par secteurs d'activités

CHIMIE – MATÉRIAUX – PROCÉDÉS	ENVIRONNEMENT	ÉNERGIE
Adisseo/Air liquide /Arkema Daikin /Kem One Solvay /Metalor /Ictyos	Nicollin /Pépinières Soupe /Serpol Valorhiz /Terenvie / Suez	CNR /Engie IFP Énergies Nouvelles Spie / Symbio Total Énergies

Le territoire Lyon Vallée de la Chimie est par ailleurs doté d'un écosystème d'innovation conséquent, avec la présence du pôle de compétitivité Axelera, de deux plateformes d'innovation collaborative Axel'One spécialisées dans les matériaux et procédés innovants et de nombreux centres de R&D.

Lyon Vallée de la Chimie est une plateforme industrielle et économique majeure, intégrée à la première agglomération industrielle de France (hors Île-de-France). C'est surtout un projet de territoire porté par la Métropole de Lyon pour impulser et entretenir une dynamique de changement et de régénération du tissu économique. En 2011, la Métropole de Lyon s'est engagée dans la requalification économique et urbaine de Lyon Vallée de la Chimie. Cette ambition s'est traduite par la volonté de mettre en place un projet directeur de territoire (2011), puis une mission territorialisée dédiée, la mission Lyon Vallée de la Chimie (2013) et l'élaboration d'une Charte de partenariat co-signée avec les industriels et les partenaires (2014).

Le Plan guide (2015) à horizon 2030 décline cette charte au niveau opérationnel et confirme la volonté de conserver et de développer dans la vallée des industries chimie-énergie-environnement. Cette décision ouvre la voie à une forme de «réindustrialisation» d'une partie du territoire métropolitain.

25 km

le long du Rhône du Port
Édouard-Herriot à Loire-sur-Rhône

14

communes concernées, dont 9
de la Métropole de Lyon

100 000

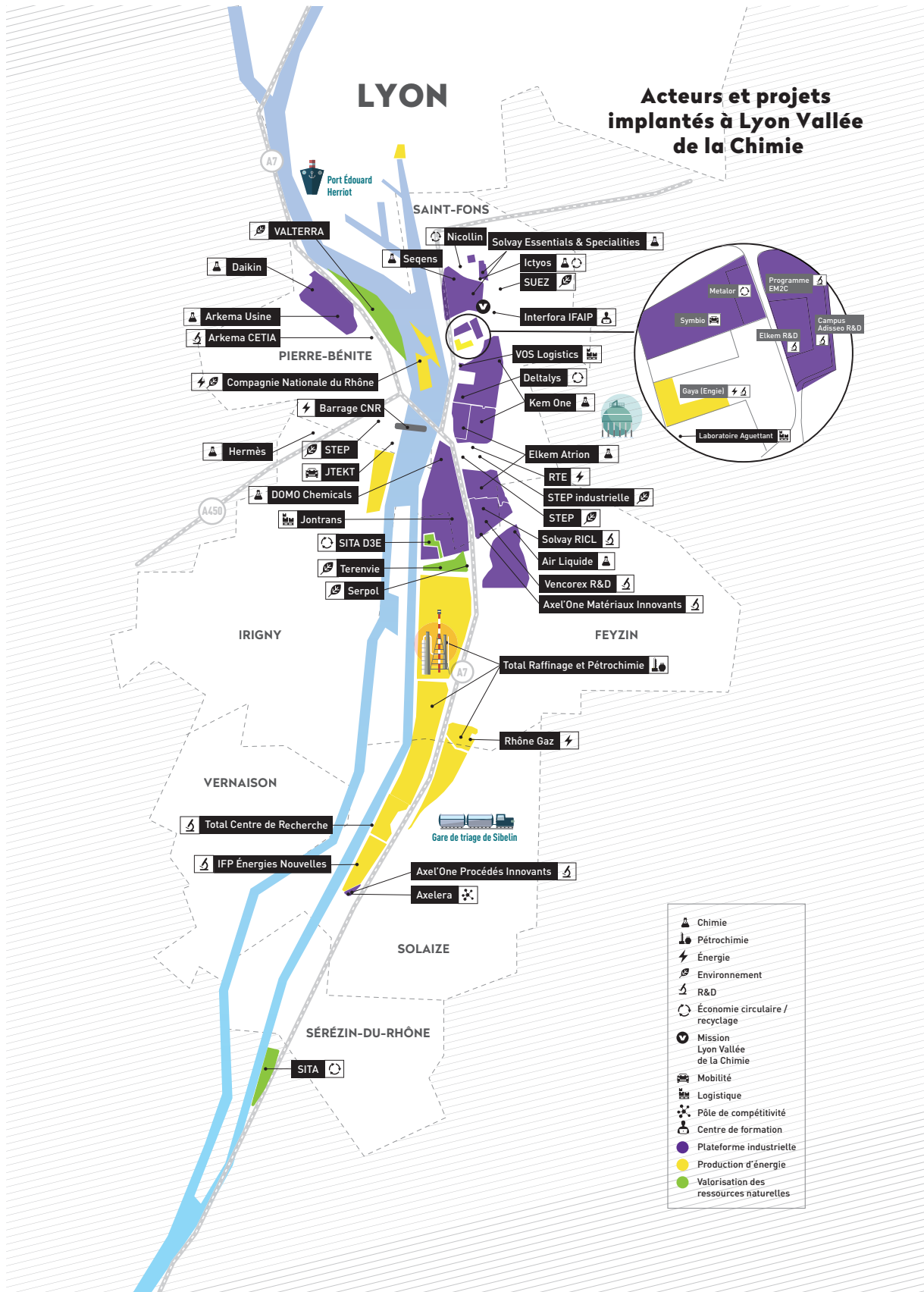
habitants dont 80 000 dans la
Métropole de Lyon (hors Lyon 7^e)

Une Plateforme industrielle qui compte
428 établissements, réunissant

14 200

emplois productifs et 2 500 chercheurs
(données OPALE, décembre 2021), dont:

- 5 400 emplois directs dans la chimie/pétrochimie/raffinage
- 2 840 emplois directs dans les services
- 1 800 emplois directs dans le BTP
- 1 800 emplois directs dans le transport et la logistique
- 1 200 emplois dans le commerce de gros et l'automobile



2. Lyon Vallée de la Chimie : territoire d'innovation au service de la transition

PLUS DE 700 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS EN DIX ANS

La mission territoriale Lyon Vallée de la Chimie pilote le projet directeur du territoire à l'horizon 2030. **Ce projet repose sur un partenariat innovant et inédit entre les industriels et les pouvoirs publics, pour le développement d'une plateforme industrielle compétitive et attractive** qui répond à deux objectifs stratégiques :

- accompagner la transformation de la plateforme industrielle ;
- améliorer durablement le cadre de vie et la réponse aux besoins des métropolitains.

La Charte de Partenariat de 2014, réunissant dix industriels et trois partenaires institutionnels (Région, Préfecture et Association France Chimie), aux côtés de la Métropole de Lyon, a été jusqu'à présent le socle de la gouvernance de la mission Lyon Vallée de la Chimie. Elle a permis de légitimer l'intervention de la Métropole de Lyon et d'enclencher des démarches partenariales, des projets opérationnels et d'apporter des réponses concrètes, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif avec les industriels.

En 2014, elle permet ainsi d'expérimenter pour la première fois dans l'agglomération lyonnaise la forme d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) initié par la collectivité et portant sur la valorisation du foncier public et privé (la Métropole ne possédant que 18 hectares des 2000 ha de la Vallée).

L'Appel des 30! a été conçu pour attirer sur le territoire de nouvelles activités économiques liées aux cleantechs, à l'énergie et à l'environnement, dont l'objectif est d'optimiser les consommations de ressources naturelles et de réduire les impacts environnementaux des activités humaines.

Sur ses trois éditions (2014 / 2016 / 2018), le dispositif a permis d'étudier 71 projets candidats et d'accompagner la réalisation de 30 d'entre eux, parmi lesquels :

- Serpol : centre de traitement des terres polluées par un procédé de phytoremédiation.
- Jontrans : plateforme logistique de stockage et distribution de produits chimiques.
- Deltalys : solution innovante de traitement de gaz de biomasse basée à la fois sur la réutilisation de sous-produits industriels et sur un système modulaire et un procédé digital dédié.
- Terre & Lac – Lyon Rhône Solaire : déploiement de panneaux photovoltaïques sur les emprises industrielles de la Vallée.
- Valorhiz : conception de biotechnosols sur des friches industrielles.

Au total, plus de 700 millions d'euros ont été investis par les acteurs privés sur le territoire en dix ans pour moderniser, transformer et sécuriser les sites industriels ainsi que leurs outils de production, et pour accueillir de nouvelles activités en lien avec les cleantechs, la chimie verte, l'énergie et l'environnement.

En complément, la Métropole de Lyon a réservé dans son plan pluriannuel d'investissement (PPI) de 2021-2026 près de 17 millions d'euros pour accompagner les entreprises du territoire dans leur dynamique de développement, d'implantation et de transition. Cette enveloppe prévoit également de soigner le cadre de vie des salariés en requalifiant l'espace public pour favoriser l'accessibilité de la plateforme au bénéfice des mobilités actives.

Parmi les projets portés par la mission Lyon Vallée de la Chimie ces dernières années, citons :

- **Trajectoire Carbone (étude 2021) :**

diagnostic des émissions de CO₂ du territoire Lyon Vallée de la Chimie « 1 850 ktCO₂e » et définition d'une feuille de route avec six axes d'intervention : optimiser les process industriels, développer la production locale d'énergies renouvelables (et de récupération) et interconnecter les réseaux, réduire l'impact environnemental des produits, repenser la logistique industrielle, expérimenter des solutions innovantes, suivre et évaluer la trajectoire carbone de la Vallée.

- **Valorisation de la chaleur fatale :**

étude d'un projet de « FEEDER » énergétique avec les industriels de la plateforme (Domo Chemicals, Elkem, Solvay, Total Energies,

Dalkia) pour capter la chaleur de récupération et la redistribuer dans les réseaux de chaleur métropolitains. Les études de faisabilité technique, juridique et financière sont en cours.

Ce dossier a fait l'objet de plusieurs études sur la période 2012-2020 avec comme première étape l'identification du gisement de chaleur fatale valorisable à l'échelle de la plateforme. Des études de pré-faisabilité plus fine ont ensuite été menées avec le site occupé actuellement par Domo Chemicals (ex Solvay), puis l'intégration de la plateforme pétrochimique de Total Énergies aux réflexions.

La dernière étude (2020) s'est focalisée sur les modèles économiques réalisables pour la création d'un réseau de récupération de chaleur à l'échelle de la plateforme industrielle depuis les sites de Domo Chemicals et la plateforme Total Énergies pour alimenter en eau surchauffée à 120°C le réseau de chaleur Lyon Centre Métropole exploité par Dalkia. L'étude n'avait pas permis d'aboutir à un modèle économique viable pour les différentes parties prenantes, malgré des possibilités de subventions de l'ADEME.

- **Qualité de l'Air :** production d'un bilan 2022 dédié au territoire Lyon Vallée de la Chimie avec ATMO AURA.



L'Usine Énergétique Métropolitaine

Profitant du fort potentiel de production d'énergie conventionnelle des chimistes, d'une excellente connexion aux infrastructures de transport fret (route, fer, fleuve, pipe), de la proximité d'actifs industriels de la Métropole (stations d'épuration, usine d'incinération, réseaux de chaleur...), la Vallée peut affirmer progressivement son rôle stratégique au service de la Métropole sur les champs connexes de la transformation de déchets et de la production d'énergies vertes. Le projet directeur Lyon Vallée de la Chimie 2030 a longtemps visé l'affirmation de ce territoire en tant qu'« Usine Énergétique Métropolitaine », avec notamment l'accompagnement de la Métropole de Lyon pour implanter des projets d'énergies renouvelables innovant, comme :

- Le démonstrateur **ENGIE Gaya** : Engie et ses partenaires ont investi 57 millions d'euros à Saint-Fons pour construire en octobre 2017 Gaya, un projet soutenu dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir du Gouvernement. Il s'agit d'une plateforme technologique unique en Europe visant à produire du biométhane, un gaz vert, à partir de bois, de végétaux, ou encore de déchets alimentaires et agricoles. En 2020, Gaya a franchi une étape majeure dans la production de gaz renouvelable, à partir de déchets

destinés jusqu'à présent à l'enfouissement. Gaya a en effet réalisé une première mondiale avec ses premiers mètres cubes de gaz renouvelable produits à partir de combustibles solides de récupération (CSR). Si Engie projette la construction d'une première unité industrielle au Havre, en Seine-Maritime, à partir de 2024, l'entreprise souhaite maintenir son démonstrateur sur Lyon Vallée de la Chimie en parallèle afin de lui permettre d'assurer de futures campagnes de tests grande nature.

- Le projet **LYON RHONE SOLAIRE** : le projet photovoltaïque Lyon Rhône Solaire regroupe six centrales photovoltaïques en ombrières et toitures situés sur cinq sites industriels au cœur de Lyon Vallée de la Chimie. Cet ensemble a produit 7 155 MWh en 2022, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 1 500 foyers en France, et permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 700 tonnes de CO2 chaque année. Lyon Rhône Solaire est le fruit d'un partenariat public-privé associant depuis avril 2019 Corfu Solaire, entreprise filiale du groupe lyonnais Terre et Lac, la Métropole de Lyon et le fonds régional d'investissement OSER.



UN PROJET AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE 2020-2026 DE LA MÉTROPOLE DE LYON

En quelques années, les enjeux environnementaux sont devenus l'une des premières préoccupations des citoyens, devenant un enjeu crucial pour les entreprises et engendrant un revirement politique au niveau local avec l'arrivée en 2020 d'un exécutif écologiste à la tête de la Métropole et de la Ville de Lyon.

Dans le même temps, et après deux ans de crise Covid, les acteurs de Lyon Vallée de la Chimie sont aujourd'hui confrontés à un contexte particulièrement exigeant, marqué par :

- Des enjeux économiques : flambée des prix de l'énergie et inflation généralisée, difficultés d'approvisionnement,...
- Des enjeux de trajectoire d'entreprise : décarbonation, évolution des normes à anticiper, digitalisation et innovation,...
- Des enjeux d'attractivité : difficultés à recruter, enjeux de formation aux métiers d'avenir,...
- Des enjeux environnementaux et sanitaires, en lien avec les révélations sur les rejets en perfluorés (PFAS)

Il devient donc urgent pour le territoire d'accélérer sa transformation vers un écosystème industriel plus sobre, axé sur la décarbonation, plus circulaire, en privilégiant la recherche de nouveaux équilibres industriels, et plus responsable, pour une meilleure prise en compte des enjeux de santé en lien avec l'environnement.

La stratégie économique 2020-2026 de la Métropole de Lyon vise à élaborer ce nouvel équilibre ville-industrie, tout en assurant le maintien et le développement d'une économie dynamique, de proximité et durable répondant aux besoins des citoyens, des salariés et des entrepreneurs.

Cet équilibre favorisera une économie moins consommatrice de ressources et d'énergies fossiles, intense en emplois de tous niveaux, respectueuse des salariés et plus robuste en matière de santé globale. Il permettra également de bénéficier d'une économie moins dépendante de l'extérieur et des chocs mondiaux en s'appuyant sur ses forces et en partageant équitablement richesses et valeur ajoutée avec les territoires limitrophes dans une démarche de coopération.

Dans cet objectif, la Métropole de Lyon a initié depuis 2020 des actions engagées :

- Un fond d'amorçage qui accompagne des entreprises à impact territorial fort (Ictyos, Revcoo, Healshape...)
- Le déploiement de Kelimpact, l'outil de calcul de l'impact à 360° destiné gratuitement à toutes les entreprises du territoire <https://grandlyon.gen-ethic.com/register>
- Le soutien à la fondation ILYSE dont la vocation de médiation industrielle amène des exemples d'activation des jeunes générations
- Le soutien d'associations et pôles de compétitivité sur le territoire (notamment ADDVC, TENERDIS et AXELERA)
- La sanctuarisation de foncier à vocation industrielle et des mesures traduites dans le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H).

L'ensemble de ces dispositifs conforte les activités productives sur le territoire avec l'ambition de la rendre efficace et sobre (énergie, eau, matière/matériaux, production de déchets...), responsable et génératrice de valeur pour le territoire et ses habitants.

Ce projet ambitieux ne peut être relevé que si les acteurs privés installés sur le territoire, actuels et futurs, sont convaincus des constats, des risques encourus et de l'urgence à s'engager dans une nouvelle stratégie.

Pollution aux perfluorés - état des lieux et plan d'actions métropolitain

Appelées perfluorés, les substances perfluoroalkylées (PFC) et polyfluoroalkylées (PFAS) représentent des milliers de composés chimiques synthétiques. Ces composés très peu dégradables sont utilisés depuis les années 1950 et se retrouvent dans de nombreux produits industriels et de consommation.

L'État confirme la présence de perfluorés sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ils se retrouvent dans les eaux et les organismes aquatiques. Ils sont également présents dans l'air, le sol, les plantes et les organismes terrestres et peuvent impacter l'alimentation.

Leurs effets sur la santé sont nombreux et continuent de faire l'objet d'études : augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, hypertension, obésité...

Pour l'heure encore peu réglementées, ces substances font l'objet d'un suivi par l'État via l'ANSES* (risques sanitaires), la DREAL* (rejets aquatiques et contrôle des installations classées) et l'ARS* (contrôle sanitaire des eaux). Au niveau du territoire, la Métropole de Lyon s'investit dans la surveillance de la qualité des eaux : Eau publique du Grand Lyon suit la qualité de l'eau distribuée et la Métropole surveille les rejets dans ses réseaux d'assainissement. Le suivi des PFAS s'intègre ainsi parfaitement au « Plan Micropolluants » que la Métropole a lancé pour accompagner les entreprises et visant à limiter les rejets au travers de projets de substitution, réduction à la source et traitement des pollutions.

Dans le cadre de ses compétences et de ses partenariats, la Métropole surveille cette pollution et coordonne plusieurs projets de recherche visant à améliorer le niveau de connaissances de l'impact des PFAS sur les habitants et l'environnement. La Métropole finance

ainsi, à hauteur de 337 000€ sur un montant total de projet de 587 000€, le projet PERLE, réalisé en toute transparence par l'Institut Écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions de Fos sur Mer (IECP).

PERLE, qui démarre en 2023 et durera quatre ans, est une étude d'imprégnation aux PFAS de la population riveraine de Lyon Vallée de la Chimie qui permettra de mieux appréhender les risques d'exposition de la population. Pour cela, un protocole épidémiologique strict sera construit et suivi pour étudier les facteurs de risques relatifs à l'exposition environnementale (proximité de zones contaminées, etc.) et aux modes de vie (vêtements, nourriture, ustensiles de cuisine, etc.).

La Métropole et le CLARA (Cancéropôle Auvergne-Rhône-Alpes) se sont associés pour lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt dans l'objectif de soutenir, à hauteur de 230 000€, un ou plusieurs projets de recherche sanitaires sur les PFAS. Ceux-ci incluront une revue de la littérature, des études de cas témoins ainsi que le transfert des connaissances et la définition de mesures de prévention.

En parallèle de ces actions, et d'un accompagnement de l'industrie à faire évoluer ses pratiques, la Métropole de Lyon appelle à un renforcement des législations européenne et nationale sur les substances chimiques pour limiter leurs effets sur la santé des populations et de l'environnement.

*ANSES : agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ARS : Agence Régionale de Santé

UN AMBASSADEUR DU MANIFESTE POUR L'INDUSTRIE QUI SE TRANSFORME ET S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT

Afin d'impulser une dynamique et l'implication des industriels du territoire, la Métropole de Lyon a initié en janvier 2022 un Manifeste pour une industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement. Ce Manifeste a pour vocation de permettre aux entreprises d'affirmer collectivement leurs engagements et de s'investir, ensemble, dans un écosystème d'acteurs qui incarne une dynamique engageante pour le futur de l'industrie dans la Métropole lyonnaise.

À ce jour, le Manifeste compte plus de 140 signataires, toutes tailles confondues : TPE, PME, ETI, grands groupes... et tous secteurs confondus : textile, alimentation, chimie, environnement, mobilité, énergie, industrie, santé, avec une représentation équilibrée des territoires de l'aire urbaine. Elles cumulent plus de 45 000 emplois sur la Métropole.

Les co-création et la coopération public -privé étant dans l'ADN de la mission Lyon Vallée de la Chimie depuis sa création, ses actions actuelles et futures s'inscrivent directement dans l'axe 5 du Manifeste : Coopérer entre acteurs industriels et territoires.

Zoom sur... le Manifeste pour l'industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement

La Métropole de Lyon et les entreprises industrielles signataires du manifeste prennent cinq engagements forts en faveur de la transformation de l'industrie et de l'environnement :

1. Accueillir les activités industrielles sur le territoire de la Métropole.

En facilitant des projets d'implantation ou de développement industriel sur le territoire afin d'en accroître l'autonomie et la résistance face aux chocs et aux ruptures de chaînes d'approvisionnement.

2. Identifier et réduire les risques industriels.

En objectivant et portant à connaissance les risques générés par les activités productives, et en mettant en œuvre des solutions concrètes pour les réduire.

3. Agir pour la réduction de l'empreinte énergétique et environnementale de l'industrie.

En accélérant la mise en œuvre des projets et des actions sur le territoire qui rendent l'industrie plus propre, moins énergivore et moins intensément consommatrice d'eau et de ressources rares.

4. Créer des emplois et informer les habitants des opportunités dans l'industrie.

En donnant à voir son évolution, ses impacts et ses opportunités, et en assurant la médiation avec les habitantes et les habitants et la promotion de ses métiers pour leur favoriser l'emploi et l'insertion.

5. Coopérer entre acteurs industriels et territoires.

En s'appuyant sur des collectifs et des coopérations territoriales, car jouer collectif est aujourd'hui une nécessité et permet de maximiser les succès!



3. Lyon Vallée de la Chimie, territoire moteur de la décarbonation de l'industrie

UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE INÉDITE : LE PACTE POUR L'IMPACT 2023-2030

La charte de partenariat de Lyon Vallée de la Chimie, signée en 2014, nécessitait d'évoluer afin de prendre en compte les nouveaux enjeux économiques, politiques et sociétaux du territoire afin de maintenir voire renforcer les liens entre la collectivité et les parties prenantes intervenant sur la Vallée : industriels, communes, acteurs institutionnels.

Ainsi, en mars 2023, la Métropole de Lyon a lancé par la voix de la Mission Lyon Vallée de la Chimie, lors du salon Global Industrie **un nouveau projet de gouvernance, visant à renouveler le dialogue public-privé et à réimpulser une dynamique inscrite dans une trajectoire bas carbone.**



Le dispositif partenarial Pacte pour l'Impact 2023-2030 repose sur trois engagements stratégiques :

1. Réduire l'empreinte environnementale des activités industrielles

Faire du territoire Lyon Vallée de la Chimie un espace industriel en transition vers des modes de production circulaires, plus vertueux, sobres et efficaces.

2. Augmenter l'impact territorial

Mobiliser du foncier contraint pour reconstruire des opportunités et alimenter une vision prospective. Régénérer le tissu productif et les capacités d'accueil pour y redévelopper les savoir-faire et former aux métiers du faire.

3. Équilibrer la relation ville-industrie

Redynamiser l'image et promouvoir la fierté du territoire et de ses spécificités. Développer la marque employeur et re développer une culture industrielle capable de rendre le secteur attractif et accepté par les citoyens.

La feuille de route associée à ce nouveau Pacte constitue un socle de travail commun pour les sept prochaines années pour accélérer la transformation de la plateforme industrielle tout en garantissant le respect des objectifs de réduction des émissions de CO2 inscrit dans la Plan Climat Air Énergie Territorial et le Schéma Directeur des Énergies de la Métropole de Lyon.

La gouvernance territoriale mise en place par ce Pacte s'inscrit à la fois dans une politique industrielle portée à l'échelle de la Métropole de Lyon, mais aussi au niveau des dispositifs nationaux de soutien à la filière industrielle et à l'innovation, dans un enjeu de souveraineté nationale et de relocalisation des outils de production.

La création de ce Pacte s'est appuyée sur la méthode qui fait la force et le succès de la mission Lyon Vallée de la Chimie depuis sa création : la co-construction, avec l'ensemble des acteurs – que ce soit les industriels, les communes ou les partenaires du territoire.



Les objectifs du Pacte pour l'Impact

- Un dialogue plus englobant
- Des projets concrets en faveur de la sobriété, de la circularité et de l'industrie responsable
- Des actions mesurables atteignables et réalistes
- Une offre d'accueil confortée
- Un impact réduit, monitoré, partagé (et donc plus de transparence)
- Des outils pour faire connaître l'industrie aux habitants, pour mieux informer la population exposée aux aléas, reconstruire une culture industrielle et susciter des vocations

DÉJÀ UNE QUARANTAINE DE SIGNATAIRES ET DES INDUSTRIELS ENGAGÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Six mois seulement après son lancement, **le Pacte pour l'Impact réunit aujourd'hui 39 signataires, acteurs industriels de Lyon Vallée de la Chimie et partenaires représentatifs de son écosystème** : grandes entreprises, PME, collectivités, associations, ... À terme, la Métropole de Lyon ambitionne de fédérer plus d'une cinquantaine de signataires autour du Pacte pour l'Impact, contre dix pour la Charte initiale de 2014.

Liste des signataires à date : ADDVC, Aderly, Adisseo, Air Liquide, Arkema, AXELERA, AXEL'One, CNR, Dalkia, Deltalys, DOMO Chemicals, Elkem, Engie, État (Préfecture AURA) France Chimie, Hynamics, Ictyos, IFPEN, Interfora, IFAIP, KEM ONE, Metalor, Recyc'Elit, RTE, Seqens, Solvay, Suez, Symbio, TENERDIS, Terenvie, Total Energies, Veolia, Ville de Feyzin, Ville de Grigny, Ville d'Irgny, Ville de Lyon (7^e arrondissement), Ville de Pierre-Bénite, Ville de Saint-Fons, Ville de Solaize, Ville de Vernaison.

Kem One - Focus sur Alcor et Mizar : les deux premières barges à motorisation hybride sur le Rhône et projets d'investissement sur le site de Saint-Fons

La société Kem One, 2^e producteur européen de PVC, acteur majeur sur les marchés du bâtiment, de la santé et de l'automobile a pour ambition d'être référent mondial du secteur vinylique sur le plan des émissions carbone. Kem One investit dans un projet structurant de modernisation de ses unités PVC à Saint-Fons pour orienter ses productions vers les spécialités, notamment ancrer le domaine essentiel de la santé comme débouché stratégique (poches pour les liquides à transfuser...). Dans ce cadre, Kem One investit dans la faisabilité d'une optimisation de Process PVC innovante de réduction de consommation de vapeur avec une ambition de réduction de 70%. Cette brique du projet global, s'il s'avère faisable, fera office d'effet de levier pour enclencher une 2^e tranche d'investissement.



Début 2023, Kem One a mis en circulation deux automoteurs à motorisation hybride diesel électrique, conformes à la nouvelle norme sur les émissions polluantes stage V. L'entreprise sera alors le premier chargeur sur le Rhône à verdir sa flotte pour le transport de matières premières.

Axel'One - Focus sur le projet Adchem 4

Le plateau Adchem 4 (partenariat Solvay et plateforme Axel'One), inauguré cette année (après mise en route en 2020) propose aux industriels de la filière Chimie-Matériaux- Environnement l'accès à des outils mutualisés de prototypage et aux expertises associées. Le plateau comprend une large palette d'outils pilotes de dernière génération pour le passage à l'échelle préindustrielle de nouveaux produits et/ou de nouveaux procédés. L'accès aux outils pour les projets et les PME se fait via Axel'One. L'investissement porté par Solvay représente un montant total de 12 millions d'euros, financé en partie par la Région et l'Etat via le programme d'investissements d'avenir. Ces investissements concernent l'achat de nouveaux équipements et la digitalisation des outils, et se concentrent sur quatre thématiques clés :

- la synthèse de polymères,
- la synthèse organique,
- la synthèse et la mise en forme de solides et poudres
- le traitement des effluents



La plateforme Axel'One propose depuis 2013 l'accès à des outils mutualisés, des compétences et de l'hébergement (laboratoires, halls pilote) adapté à l'expérimentation en chimie avec des fonctions supports en termes de maintenance, HSE, informatique, logistique. En 10 ans, elle a déjà accompagné 35 PME et start-ups vers leur industrialisation.

Les sites dédiés aux matériaux innovants à Saint-Fons et aux procédés innovants à Solaize feront l'objet d'extensions respectivement livrées en 2027 et 2028 permettant d'augmenter la capacité d'hébergement de start-ups et PME sur le territoire de Lyon Vallée de la Chimie en lien avec l'économie circulaire. L'extension du site de Campus dédié à la recherche plus amont à Villeurbanne sera livrée en 2027, et permettra d'accueillir et d'accompagner un nombre accru d'expérimentation à petite échelle, notamment dans le cadre de projets collaboratifs public-privés

Suez – Focus sur le projet Val'Energy, un projet au service de la décarbonation de Lyon Vallée de la Chimie

Pour accompagner la transition énergétique du territoire Lyon Vallée de la Chimie, Suez envisage d'implanter une chaufferie CSR de valorisation énergétique d'environ 85 MW sur la commune de Feyzin, sur le site industriel de Domo Chemicals Belle Etoile.

Ce projet consiste à remplacer une partie de la consommation actuelle de gaz (énergie fossile) de Domo Chemicals et d'autres industriels par de l'énergie renouvelable et de récupération produite à partir de la valorisation de Combustibles Solides de Récupération (CSR), préparés à partir de déchets non dangereux non recyclables.

Le projet Val'Energy s'inscrit pleinement dans une logique de circularité et d'écologie industrielle et territoriale pour répondre à un triple enjeu :

- Accompagner la transition énergétique de Lyon Vallée de la Chimie en réduisant la consommation de gaz fossile des industriels tout en renforçant leur compétitivité et leur indépendance
- Participer à la transition environnementale du territoire en réduisant l'enfouissement des déchets grâce à une solution locale de valorisation
- Contribuer au développement économique responsable du territoire en créant environ 30 emplois directs au service de l'environnement.

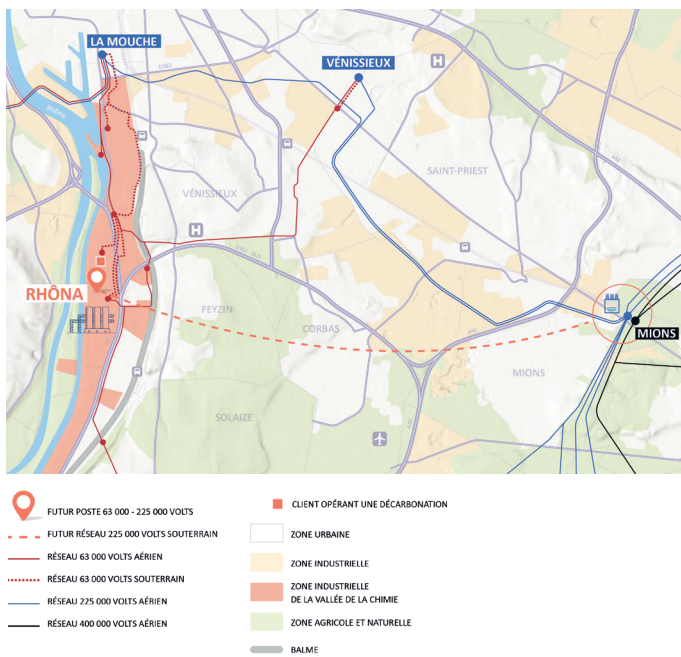


RTE - Focus sur le projet de poste électrique RHONA : un levier essentiel pour décarboner Lyon Vallée de la Chimie

L'atteinte de la neutralité carbone, dans laquelle la France s'est engagée, nécessite la suppression des énergies fossiles et passe par une électrification de nos usages et des process industriels. Dans ce contexte, RTE accompagne la Métropole de Lyon dans les projets de décarbonation de l'industrie, en particulier sur le territoire Lyon

Vallée de la Chimie qui concentre un écosystème d'innovation et de production industrielle à l'origine d'un quart des émissions de CO2 du territoire métropolitain (bilan 2020).

Pour répondre aux nouveaux besoins de consommation et aux enjeux de décarbonation de la métropole lyonnaise, RTE prévoit de renforcer l'alimentation électrique de Lyon Vallée de la Chimie avec la création d'un nouveau poste électrique 225 000 - 63 000 volts qui sera implanté sur la commune de Feyzin. Dénommé Rhôna, ce poste sera alimenté par deux nouvelles liaisons souterraines à 225 000 volts en provenance du poste électrique de Mions.



Avec l'installation d'une puissance supplémentaire de 350 mégawatts, il permettra tout d'abord, de répondre au besoin du projet HyDom, 1^{er} projet de décarbonation annoncé dans Lyon Vallée de la Chimie visant à installer un électrolyseur (Hynamics) pour fournir de l'hydrogène décarboné pour le client DomChemicals. Il permettra également d'anticiper les futurs besoins des autres projets industriels de la zone.

Les services de la Métropole accompagnent RTE pour la réalisation du futur poste électrique Rhôna et de ses raccordements selon un calendrier répondant aux ambitions de réduction de 30% des émissions de carbone d'ici 2030 de Lyon Vallée de la Chimie.

CNR – Focus sur le projet OH2 Pierre Bénite

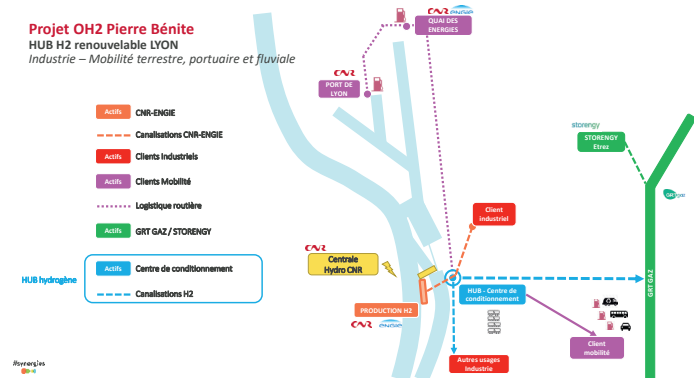
CNR développe, en partenariat avec ENGIE, le projet d'usine de production d'hydrogène renouvelable OH2 Pierre-Bénite, destiné à Lyon Vallée de la Chimie et à la mobilité hydrogène régionale.

Il s'agit d'un équipement de type «hub» qui permettra de raccorder plusieurs industriels de Lyon Vallée de la Chimie et d'approvisionner des stations hydrogène par camion. Une première tranche d'une capacité de 5 à 10 MW, soit deux à quatre tonnes par jour, extensible à plusieurs dizaines de MW, permettra de fournir les premiers clients d'ici mi-2026.

Cette usine sera ultérieurement raccordée au réseau de transport d'hydrogène de GRT GAZ qui passera par la vallée du Rhône pour relier Marseille à l'Allemagne en connectant les unités de production régionales, les grands consommateurs d'hydrogène ainsi que les cavités de stockage souterraines exploitées par STORENGY.

L'électricité nécessaire à la production d'hydrogène par électrolyse sera fournie par l'usine hydroélectrique CNR de Pierre-Bénite, à laquelle l'unité de production d'hydrogène sera directement raccordée; ceci permettra de produire de l'hydrogène renouvelable au meilleur prix. L'hydrogène sera acheminé jusqu'au hub situé sur le territoire Lyon Vallée de la Chimie en rive gauche du Rhône, au moyen d'une canalisation passant sous le fleuve.

Ce projet fait partie de la feuille de route hydrogène de CNR dont l'objectif est de contribuer au développement de la filière hydrogène dans la vallée du Rhône en répondant aux besoins des industriels et des collectivités, tout en visant l'utilisation à terme de l'hydrogène comme un moyen de stockage et de flexibilisation de l'électricité, nécessaire pour poursuivre le développement des énergies renouvelables de manière efficace.



FOCUS SUR CINQ NOUVEAUX PROJETS AMBITIEUX AU SERVICE DE L'INDUSTRIE RESPONSABLE ET À IMPACT

Dans la continuité de son histoire récente, Lyon Vallée de la Chimie poursuit sa dynamique de transformation, dans une volonté renouvelée d'innover au service de la transition, et dans une démarche partenariale public-privé qui continue à faire ses preuves.

À travers sa mission Lyon Vallée de la Chimie, la Métropole de Lyon investit des moyens financiers et humains pour encourager, faciliter et accélérer les initiatives au service d'une industrie décarbonée et circulaire sur ce territoire.

1. Accélérer la décarbonation de Lyon Vallée de la Chimie avec le projet DECLYC

Lyon Vallée de la Chimie est à l'origine de près de 25% des émissions de CO2 du territoire métropolitain.

Pour accélérer la décarbonation de ce territoire, la Métropole de Lyon, au côté du pôle Axelera, a souhaité se mobiliser auprès de l'ADEME dans le cadre de l'Appel à projets Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBAC). À travers ce programme, il s'agit d'accompagner les territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique afin de gagner en compétitivité et en attractivité pour soutenir la reprise de l'activité économique.

La décarbonation de l'industrie est ainsi un enjeu majeur de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) avec un objectif de réduire de 35% les émissions de GES en 2030 et de 80% en 2050.

Le projet du territoire pour l'appel à projet ZIBAC, baptisé DECLYC, pour Décarboner Lyon Vallée de la Chimie, rentre pleinement dans les objectifs stratégiques de cette gouvernance territoriale établie à horizon 2030 et portée par la Métropole de Lyon pour :

- accompagner la diminution de l'empreinte matière et l'impact carbone des activités industrielles avec des réductions d'émissions de CO2 attendues à horizon 2030 et 2050 ;
- venir renforcer la souveraineté et la résilience de cet écosystème industriel d'innovations et pourvoyeur d'emplois.

Le projet DECLYC a été soumis par l'association AXELERA à l'ADEME le 15 mai 2023, pour une notification prévisionnelle fin 2023. Le plan de travail est structuré en 12 lots d'études sur les thématiques suivantes :

- mutualisation de la production d'énergie dans une perspective d'efficacité énergétique, cette efficacité est autant opérationnelle (sobriété des consommations) que dans les investissements (sobriété des projets),
- production d'électricité décarbonée,
- chaleur et vapeur décarbonée,
- décarbonation de la production d'une matière première (l'hydrogène).



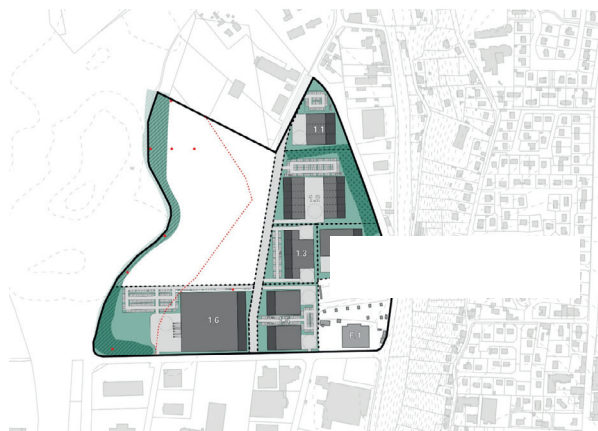
2. Soutenir le développement de l'économie circulaire avec le projet de village éco circulaire Sous-Gournay

Par un ambitieux projet d'aménagement, la Métropole de Lyon prévoit de conforter l'offre d'accueil au bénéfice d'entreprises qui ont repensé leur modèle d'affaires en intégrant les piliers de l'économie circulaire.

En symbiose et en synergie avec l'écosystème du territoire, le village d'entreprises aura vocation à promouvoir les logiques des démarches de sobriété.

Ce parc destiné à la fois aux acteurs du réemploi, du recyclage et de la filière de la chimie biosourcée sera un véritable village d'entreprises pleinement intégré et connecté avec la plateforme. Empreinte des logiques de sobriété, ce village éco circulaire sera à même de d'accueillir des projets qui mutualisent les réseaux, les espaces et mettent en commun leurs équipements dans l'esprit d'une économie de fonctionnalité.

Cet espace industriel d'avenir saura équilibrer activités industrielles et préserver la ressource écologique existante en déployant un projet qui respecte le vivant et régénère le vivant. Ainsi, pleinement inséré dans un écrin verdoyant, le projet sous-Gournay sera une vitrine qui favorisera l'implantation d'entreprises à impact positifs pour le territoire et connectées à ses habitants.



SDP Potentielle
41 000 à 48 000 m²

Nombre d'entreprises
potentielles
18

Emplois potentiels
749 à 982

Granulométrie des
ateliers :
225 m² à 10 500 m²

3. Encourager l'innovation à impact avec le Fonds d'amorçage industriel métropolitain Lyon – Saint-Etienne (FAIM)

Créé en 2021 à l'initiative des Métropoles de Lyon et Saint-Étienne dans le cadre du programme Territoires d'innovation, le fonds d'amorçage industriel à impact environnemental et social, a déjà réuni 70 M€ de souscriptions, dont plus de 50% de souscriptions privées. Ce fonds investit activement dans le développement de nouvelles entreprises industrielles plus sobres et moins polluantes.

Parmi elles, Ictyos, basée à Saint-Fons, revalorise des peaux de poissons (biodéchets issus d'acteurs français de la pisciculture, de l'agroalimentaire et de la restauration) en les transformant en cuirs alternatifs éco-responsables grâce à un procédé de tannage végétal. L'entreprise a levé au printemps 2023 1,4 million d'euros auprès de Demeter et de JBC2. **Accompagner l'installation des nouvelles activités et de leurs salariés par des aménagements qualitatifs de l'espace public**

→ Secteur Aulagne à Saint-Fons (investissement : 4 millions d'euros)

Le secteur Aulagne va fortement muter dans les années à venir. Afin d'accompagner l'arrivée de plusieurs projets (implantation de l'entreprise Symbio, bâtiment Booster d'EM2C et nouvelle chaufferie biomasse Dalkia sur le site de Solvay), plusieurs voiries du secteur seront requalifiées. Le quai Aulagne, la rue Laurent Moiroud et la rue Prosper Monnet accueilleront, à partir de 2025-2026, une voie verte, permettant de se rendre sur les sites industriels en modes actifs (vélos, piétons) de manière sécurisée et de relier la gare de Saint-Fons à Pierre Bénite. La végétalisation sera renforcée le long de ces axes.

→ Secteur de Secteur de Feyzin Nord
(investissement : 4 millions d'euros)

Le secteur Avenue des Frères Perret / Belle Etoile / Sauzai / Vernay va faire l'objet d'une opération de requalification des espaces publics à partir de 2025. Les travaux, qui vont s'étaler en deux tranches, entre 2025 et 2030, prévoient un réaménagement des voiries, avec la création de

cheminements piétons sécurisés, d'aménagements cyclables sur les voiries existantes et le développement du volet paysager.

Ces travaux permettront de rendre le secteur plus accessible aux habitants et salariés, avec des aménagements qualitatifs. Ils valoriseront les modes actifs et viendront compléter les futurs aménagements et desserte liés à l'arrivée du tram T10 en 2026 sur Saint-Fons.

4. Recycler les friches pour renaturer Lyon Vallée de la Chimie

Dans le cadre du Fonds vert, qui vise à accompagner les collectivités territoriales pour renforcer leurs performances environnementales et s'adapter au changement climatique, la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a sélectionné trois opérations dans le Rhône, qui vont faire l'objet d'une subvention totale de 2,5 millions d'euros, pour les études, acquisitions foncières, travaux de dépollution, de démolition et actions

de restauration écologique des sols.

Parmi les lauréats, le projet de renaturation des parcelles acquises sur la commune de Feyzin dans le cadre des mesures foncières du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie va faire l'objet d'une subvention de 300 000 € à la Métropole de Lyon.

Le PPRT de la Vallée de la Chimie, approuvé en 2016, prévoit l'acquisition par la Métropole de Lyon, via mesures d'expropriation ou de délaissement, des parcelles bâties localisées dans les zones de risques graves pour la santé humaine. Les biens acquis sont ensuite démolis et les terrains sont laissés en friches. La Métropole de Lyon a souhaité que ces parcelles soient renaturées afin de devenir des îlots de biodiversité. La renaturation est à la charge de la Métropole et est financée au travers du Plan Nature.

Les parcelles concernées représentent environ vingt hectares, dont dix sur l'île de la Chèvre et dix situées à l'est de la raffinerie. Ces fonciers étaient occupés par des logements (au niveau



des rues Jean Bouin, Thomas et des Mariniers) ainsi que par des acteurs économiques (le long de la route départementale D312).

Le projet prévoit la mise en place de plantations forestières avec arbres et arbustes d'essences locales pour un couvert rapide et l'accueil le plus tôt possible d'une biodiversité riche (insectes, oiseaux). L'objectif est d'obtenir un paysage végétal dense ne permettant aucun usage anthropique (en raison des risques technologiques).

La Mission Lyon Vallée de la Chimie a également accompagné en 2023 une modification du Plan Local d'Urbanisme sur la lône de Pierre-Bénite, pour permettre l'implantation d'un projet du groupement Terres Fertiles 2.0 (lauréat de l'Appel des 30 !), sur un terrain appartenant à la CNR. Mené à partir de 2024 avec le soutien de la Métropole, ce projet devrait permettre de re fertiliser, grâce à des techniques de phytoremédiation, des terres excavées issues de chantiers sur

le territoire métropolitain, afin de les réutiliser sur de prochains chantiers d'espaces publics, dans une logique vertueuse d'économie circulaire.



A series of horizontal dotted lines for writing.

MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon
Magali Desongins
06 69 33 08 90
mdesongins@grandlyon.com



grandlyon.com